

## Des pommes françaises exportées aux USA

PUBLICITÉ

Les pommes et poires françaises retrouvent la voie de l'Amérique après dix ans d'embargo justifié outre-Atlantique par la mineuse cerclée, un ravageur susceptible d'endommager les vergers, a annoncé mardi le ministère de l'Agriculture.

"Un premier lot de pommes vient d'être exporté vers les Etats-Unis et plusieurs expéditions de pommes et poires doivent suivre", indique le ministère dans un communiqué.

Pour sortir du blocage les services français avaient engagé des négociations à l'été 2013 avec les autorités américaines et mis en place des mesures sanitaires spécifiques tels "l'inspection des cultures avant récolte, le contrôle des fruits avant l'exportation, le traitement par le froid des fruits pendant le transport". Ces mesures sont destinées à mettre la mineuse cerclée hors d'état de nuire: ce ravageur affecte les feuilles des arbres et fait l'objet d'une réglementation sur le territoire américain.

L'adoption de ces mesures et un audit favorable des services américains a conduit à la signature d'un protocole à l'été 2014 permettant de rouvrir le marché américain. Cette nouvelle tombe à pic pour les producteurs français, gênés par l'embargo russe sur les produits agroalimentaires européens qui a engorgé le marché européen, alors que les récoltes de fruits et légumes étaient particulièrement abondantes.

source : <http://www.ubifrance.fr/04/02/2015>